



DÉCLARATION PRÉALABLE INTERSYNDICALE CFDT-VNF / FO / CGT RÉUNION DS/DG DU 27 MARS 2019

Mesdames, Messieurs de la direction générale,
Monsieur le Directeur général,

Vous nous convoquez ce jour pour une réunion extraordinaire des Délégués Syndicaux. L'objectif de cette réunion est de nous faire le retour des échanges qui ont eu lieu les 11, 12 et 14 mars lors des 3 séminaires avec une partie de l'encadrement ainsi que sur l'ensemble des documents de travail échangés à cette occasion.

La programmation de cette réunion fait suite au mouvement de grève du 19 mars 2019 largement suivi dans les directions territoriales et au Siège de VNF ainsi qu'à l'interpellation adressée par l'intersyndicale lors du CHSCT Central du 21 mars 2019. Rappelons en effet qu'en l'absence d'un réel dialogue social et d'une volonté d'y parvenir de la direction, l'ensemble des organisations syndicales représentatives de l'EPA a décidé de boycotter celui-ci.

Pourrions-nous croire que vous ayez enfin entendu la colère des personnels et de leurs représentants ? Pour autant, allez-vous écouter et en tenir compte ou allez-vous continuer à avancer unilatéralement dans une voie qui conduit l'EPA-VNF dans une impasse et peut-être même à une extinction programmée ?

Rien n'est moins sûr ! Pour autant, notre présence ce matin démontre notre absence de préjugés, et notre volonté d'instaurer un dialogue social constructif. Aussi, nous sommes ici rassemblés pour écouter attentivement vos retours sur ces séminaires et peut-être enfin quelques annonces positives et concrètes.

Comme nous n'avons cessé les uns et les autres de vous le demander depuis des mois, vous allez peut-être enfin jouer la transparence et dévoiler aux représentants du personnel les projets contenus dans le futur COP ! Projets qui, pour certains, semblent avoir été exposés totalement ou partiellement à une partie des cadres de l'EPA il y a quelques jours, et qui ont fait résonner par leur intermédiaire la mise en œuvre de la « dé-navigation » et toutes les conséquences que cela implique pour les personnels.

Si tel est le cas, nous pourrions peut-être considérer que faute de partager votre vision, nous bénéficierons au moins du même niveau d'information que l'encadrement. Ainsi, nous pourrions enfin faire notre travail auprès des agents qui sont à ce jour dans une opacité totale quant à leur devenir au sein de l'EPA VNF. Il faut admettre que collégialement, nous avons pris l'habitude d'être les derniers informés de vos projets, tant est grande la considération que vous portez aux représentants du personnel. L'absence de transmission en amont des documents portant sur l'ordre du jour comme cela était mentionné dans la convocation en est une nouvelle preuve. Actons que s'il est désormais nécessaire que les OS vous transmettent en amont des réunions les sujets qu'ils souhaitent porter aux ordres du jour, la réciprocité n'est pas de mise !

Comme nous venons de vous le préciser, nous venons à cette réunion uniquement pour écouter faute d'avoir été conviés à ces séminaires, à l'inverse des pratiques mises en place par votre prédécesseur, qui dans un contexte pourtant tout aussi difficile, laissait une place au dialogue social.

Même si l'ordre du jour est assez clair sur le fait qu'il s'agisse d'une réunion d'information (que l'on pourrait renommer «cession de rattrapage») bien plus qu'une réunion de concertation et de négociation telle que devraient l'être les réunions des délégués syndicaux avec la direction générale, nous précisons qu'en l'absence d'éléments suffisants permettant une réelle préparation, nous n'avons ce jour aucun mandat de négociation !

Nous souhaitons également être clairs sur la signification que nous donnons à un « **acte significatif** », tel que nous l'avons évoqué dans notre déclaration de jeudi dernier !

En toute objectivité, la tenue de cette réunion, n'en constitue pas un ! En effet, il nous a semblé utile de le préciser car le simple fait que vous veniez nous parler de sujets « ultra secrets » dont vous n'aviez manifestement pas prévu de nous parler de sitôt, pourrait paraître à vos yeux comme en étant un, tant le dialogue social est dégradé depuis votre arrivée.

Pour ce qui nous concerne, un « **acte significatif** » serait une ou des actions de votre part démontrant que vous avez enfin entendu et écouté le message que les personnels vous ont adressé mardi dernier.

Bien évidemment, nous analyserons l'ensemble de nos échanges et de vos annonces, si tant est qu'il doit y en avoir ce jour, afin de déterminer le cas échéant si « **acte significatif** » il y a enfin !

A bon entendeur.

Les délégués syndicaux
de l'intersyndicale
CFDT-VNF / FO / CGT